

Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion – CDADI



CDADI (2024)38rev

10^e réunion plénière, 27-28 décembre 2024

Rapport

Synthèse

Le Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) a tenu sa 10^e réunion à Paris, du 27-28 novembre 2024, sous la présidence d'Erik ADELL HELLSTRÖM (Suède).

L'ordre du jour de la réunion figure à l'Annexe I. La liste des participant·es et les la liste des prochaines réunions et de ses sous-structures sont disponibles aux Annexes II et III.

Lors de cette réunion, CDADI décide d'inviter le Comité des Ministres à prendre note du présent rapport abrégé de la 10^e réunion du CDADI (27-28 novembre 2024).

CDADI :

- remercie les autorités françaises d'avoir coorganisé avec le Conseil de l'Europe l'événement de haut niveau « Faire barrage aux discours et crimes de haine » à l'Institut du monde arabe le 26 novembre 2024 pour marquer le 5^e anniversaire et la 10^e réunion du CDADI ;
- élit pour l'année calendaire 2025 le président Erik ADELL HELLSTRÖM (Suède), la vice-présidente Dominique STEIGER-LEUBA (Suisse) et le membre du Bureau Kristina VYŠNIAUSKAITĖ-RADINSKIENĖ (Lituanie) ;
- prend note du rapport de la 10^e réunion de l'ADI-ROM ; adopte l'étude de faisabilité sur les politiques et pratiques de déségrégation et d'inclusion dans le domaine de l'éducation des enfants roms et des Gens du voyage et exprime l'intention de préparer un projet de recommandation du Comité des Ministres sur ce sujet ; prend note de la préparation de l'évaluation finale du Plan d'action stratégique pour l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025) et de l'élaboration d'une stratégie du Conseil de l'Europe pour l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2026-2030) ; et prend note des conclusions préliminaires concernant les visites thématiques sur la lutte contre l'antitsiganisme à Berlin (Allemagne) et sur les stratégies nationales d'intégration des Roms - conception, suivi et mise en œuvre à Zagreb (Croatie) ;

- échange de vues avec des personnes intersexes et des organisations travaillant avec des personnes intersexes ; prend note du rapport de la 2^e réunion de l'ADI-SOGIESC et des travaux relatifs au rapport sur l'examen complet de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5 sur des mesures visant à combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre et sur l'élaboration d'une stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité des droits des personnes LGBTI ;
- fournit des orientations à l'ADI-SOGIESC et à son groupe de rédaction pour l'achèvement du projet de recommandation du Comité des Ministres sur l'égalité des droits des personnes intersexes et de son exposé des motifs, invite ses membres, participant·es et observateurs/trices à soumettre des commentaires écrits sur l'exposé des motifs avant le 13 janvier 2025 et convient de mener une consultation sur le projet de recommandation, y compris avec le CDBIO à la lumière de la Convention d'Oviedo ;
- prend note du plan de travail actualisé pour les années 2024 et 2025 et des perspectives pour les années 2026 et 2027 ;
- prend note de la réponse du management à l'évaluation du CDADI ; approuve l'analyse des parties prenantes du CDADI ; fournit des orientations à son Secrétariat sur la communication relative au CDADI et à ses livrables ; et invite ses membres, participant·es et observateurs/trices à poursuivre leurs efforts pour distribuer, expliquer et promouvoir les résultats des travaux du CDADI, notamment en traduisant dans leurs langues et en diffusant les normes, études et outils adoptés par le CDADI et le Comité des Ministres dans le cadre du mandat du CDADI ;
- prend note du projet de cadre conceptuel et de méthodologie sur l'approche intégrée de l'égalité et convient de cartographier et de développer davantage les éléments de l'approche intégrée de l'égalité aux niveaux national et européen ;
- prend note de la note d'information sur l'environnement et l'égalité et convient d'approfondir ce sujet ; et invite ses membres, participant·es et observateurs/trices à fournir des commentaires sur la note d'information avant le
31 décembre 2024 ;
- prend note du rapport de la 6^e réunion du Comité d'experts sur l'inclusion interculturelle (ADI-INT) ; prend note des travaux sur un outil sur la gouvernance à multiniveaux pour l'intégration interculturelle, qui vise à soutenir la mise en œuvre au niveau national de la CM/Rec(2022)10, et fournit des orientations pour la suite des travaux sur ce livrable ; prend note de l'état d'avancement de la préparation d'un document d'orientation sur les stratégies d'inclusion dans les domaines relevant de la responsabilité du CDADI, fournit des orientations à l'ADI-INT pour la suite des travaux sur ce livrable et demande à ses membres, participant·es et observateurs/trices de fournir des commentaires écrits sur le projet de document d'orientation d'ici le 31 décembre 2024 ; et adopte la version mise à jour du Compendium de bonnes pratiques sur l'intégration interculturelle et la gouvernance à multiniveaux et demande au Secrétariat de le publier sur le site web du CDADI ;

- accorde le statut d'observateur au Réseau européen d'entreprises de la fierté (EPBN) en tant qu'observateur auprès de l'ADI-SOGIESC ; et note pour la demande restante de statut d'observateur auprès de l'ADI-ROM (Le Conseil européen des Yéniches) qu'elle n'était ni acceptée ni renvoyée au Comité des Ministres (cf. paragraphe 8 de la Résolution CM/Res(2011)24) ;
- fournit des orientations au Comité d'experts sur l'intelligence artificielle, l'égalité et la discrimination (GEC/ADI-AI) pour l'achèvement du projet de recommandation du Comité des Ministres sur l'égalité et l'intelligence artificielle, ainsi que son exposé des motifs ; demande à ses membres de fournir des commentaires sur le projet de recommandation avant le 13 décembre 2024 ; et convient de mener une consultation des parties prenantes sur le projet de recommandation ;
- fournit des orientations à son groupe de travail sur la discrimination intersectionnelle concernant l'élaboration de l'étude de faisabilité sur la prévention et la lutte contre la discrimination intersectionnelle ;
- échange sur la note conceptuelle mise à jour ; et fournit des orientations à son groupe de travail sur les livrables concernant les minorités nationales pour l'élaboration de l'étude sur les domaines problématiques récurrents dans le domaine de la protection des langues régionales ou nationales minoritaires et l'identification des bonnes pratiques dans les États membres ;
- fournit des orientations pour la suite des travaux du groupe de travail du CDADI sur le discours et les crimes de haine ;
- adopte le présent rapport abrégé de la réunion.

Rapport de reunion

POINT 1 : Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. Les 27 et 28 novembre 2024, le CDADI a tenu sa 10^e réunion, à Paris, sous la présidence d'Erik ADELL HELLSTRÖM (Suède). La réunion a été précédée d'un événement de haut niveau sur le thème « Faire barrage aux discours et crimes de haine », organisé à l'Institut du monde arabe le 26 novembre 2024 pour marquer le 5^e anniversaire et la 10^e réunion du CDADI, à l'invitation des autorités françaises.
2. L'ordre du jour est adopté tel qu'il figure à l'Annexe I. Le président remercie les autorités françaises d'avoir convié le CDADI à Paris pour sa 10^e réunion et d'avoir organisé l'événement de haut niveau. Il remercie également les membres, participant-es et observateurs du CDADI pour leur présence. La liste des participant-es et liste des prochaines réunions du CDADI et de ses sous-structures sont disponibles aux Annexes II et III.
3. Le président donne un aperçu des faits importants survenus depuis la dernière réunion. Parmi les grands points à retenir figure la présentation de deux rapports thématiques et du rapport de la 9^e réunion du CDADI au Groupe de travail du Comité des Ministres sur les droits de l'homme (GR-H), qui fait part de son soutien aux travaux du CDADI sur l'approche intégrée de l'égalité. Le Comité des Ministres a pris note également du troisième rapport thématique concernant la Recommandation CM/Rec(2010)5 sur le droit au meilleur état de santé possible et à l'accès aux soins pour les personnes LGBTI en Europe et du rapport thématique du Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM) sur l'éducation de la petite enfance. Dans ce contexte, le président encourage les membres, les participant-es et les observateurs du CDADI à présenter en temps voulu leurs observations sur les livrables, en particulier sur les projets de recommandations, pour que ces observations puissent être examinées en détail par les groupes de travail et les comités d'experts. Le président informe également qu'il a présenté les travaux du CDADI à la Commission de l'Assemblée parlementaire sur l'égalité et la non-discrimination, le 12 septembre 2024, qu'il a participé à la Conférence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sur la dimension humaine, à Varsovie, le 8 octobre 2024, qu'il a animé un événement organisé en marge sur les approches globales de la lutte contre les discours et les crimes de haine et, enfin, qu'il a animé également un « forum talk » au Forum mondial de la démocratie tenu à Strasbourg, le 7 novembre 2024, sur « Comment lutter contre la discrimination et promouvoir l'égalité et la diversité pour dépasser les clivages dans la société ? ».
4. Les membres, les participant-es et les observateurs du CDADI sont invité-es à continuer de diffuser les normes, les rapports et les outils élaborés par le CDADI dans leurs États membres respectifs, notamment au moyen des versions résumées des normes publiées récemment.

POINT 2 : Roms et Gens du voyage - Aperçu des travaux et finalisation de l'étude de faisabilité sur la déségrégation et l'inclusion

5. Manuel DEMOUGEOT, président de l'ADI-ROM, donne un aperçu de l'avancement des travaux de l'ADI-ROM et du rapport de sa 10^e réunion, dont les échanges portent notamment sur l'évaluation finale du Plan d'action stratégique pour 2020-2025 et sur

l'élaboration d'une stratégie du Conseil de l'Europe en faveur de l'inclusion des Roms pour 2026-2030. Ces deux livrables sont en bonne voie pour être adoptés d'ici fin 2025.

6. Fortini VLACHAKI, membre de l'ADI-ROM (Grèce), présente le projet d'étude de faisabilité sur les politiques et les pratiques de déségrégation et d'inclusion dans le domaine de l'éducation, incluant les enfants roms et les enfants issus de la communauté des Gens du voyage. L'étude conclut qu'une combinaison de facteurs structurels, notamment des inégalités socio-économiques, l'antitsiganisme et la ségrégation scolaire, entrave une éducation inclusive de qualité. L'étude préconise l'élaboration d'une recommandation sur les politiques et les pratiques de déségrégation et d'inclusion dans le domaine de l'éducation des enfants roms et des enfants issus de la communauté des Gens du voyage. Le groupe de travail et le consultant indépendant tiennent compte des commentaires reçus lors de la 9^e réunion plénière du CDADI et de la 9^e réunion de l'ADI-ROM au moment de finaliser l'étude.
7. Caroline JAUSS, membre de l'ADI-ROM (Allemagne), présente les conclusions préliminaires de la visite thématique sur la lutte contre l'antitsiganisme, qui a eu lieu à Berlin (Allemagne) les 9 et 10 septembre 2024, et Alen TAHIRI (Croatie) présente les conclusions préliminaires de la visite thématique sur les stratégies nationales d'inclusion des Roms – conception, suivi et mise en œuvre, qui a eu lieu à Zagreb (Croatie) du 24 au 26 septembre 2024. Le Président de l'ADI-ROM fait part de ses réflexions sur les principaux points intéressants qui ont marqué ces visites.

POINT 3 : Échange de vues sur les défis auxquels sont confrontées les personnes intersexes

8. Un échange de vues a lieu sur la situation des personnes intersexes au regard des droits humains. Le président rappelle que ce point donne l'occasion d'ancrer les travaux du CDADI concernant un projet de recommandation sur l'égalité des droits des personnes intersexes à la fois dans la réalité et le vécu des personnes intersexes et dans le cadre plus large des droits humains au niveau international. Cet échange apporte au CDADI un éclairage essentiel sur les défis auxquels sont confrontées les personnes intersexes, ainsi que sur les progrès réalisés et les lacunes qui persistent dans le cadre juridique et médical.
9. Des exposés sont présentés par Mauro CABRAL GRINSPAN, militant argentin intersexe et transgenre qui travaille pour le Global Philanthropy Project, Kitty ANDERSON, militante intersexe islandaise qui copréside l'organisation intersexe européenne OII-Europe, Michael VAN GELDEREN, spécialiste des droits humains à la Section droits des femmes et égalité de genre du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), Lianne GONSALVES, scientifique spécialisée en santé sexuelle au Département de la santé et de la recherche génésiques, qui travaille sur un programme spécial de recherche géré par plusieurs agences des Nations Unies (PNUD, FNUAP, UNICEF, OMS, Banque mondiale), et Tara BEATTIE, conseillère au Bureau du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe. Velina TODOROVA, membre bulgare du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, intervient par message vidéo. Plusieurs membres, participant-es et observateurs du CDADI prennent la parole pour saluer les présentations et exprimer leur soutien à la poursuite des travaux dans le domaine.

POINT 4 : Personnes LGBTI - Projet de recommandation sur l'égalité des droits des personnes intersexes et réexamen complet de la CM/Rec(2010)5

10. Yuri DE BOER, président du Comité d'experts sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles (ADI-SOGIESC), présente les travaux en cours de l'ADI-SOGIESC et le rapport de sa 2^e réunion, qui s'est tenue à Strasbourg les 29 et 30 octobre 2024. Pour ce qui concerne le réexamen complet de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5, l'ADI-SOGIESC a examiné les réponses aux questionnaires et le retour d'informations des États membres sur le sujet et décide de poursuivre avec les données disponibles. Un rapport final sera élaboré et transmis à l'ADI-SOGIESC lors de sa prochaine réunion en 2025. Plusieurs États membres ont fait part de leur souhait de participer à des tables rondes en 2025 dans le cadre de l'examen thématique sur la lutte contre les discours de haine pour des motifs liés à l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles. Des travaux préliminaires ont débuté sur le projet de stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité des droits des personnes LGBTI pour 2027-2032 sur la base d'un projet de concept initial présenté à l'ADI-SOGIESC.
11. Le président de l'ADI-SOGIESC présente l'avant-projet de recommandation du Comité des Ministres sur l'égalité des droits des personnes intersexes et son exposé des motifs, puis une discussion a lieu entre les membres, les participant·e·s et les observateurs du CDADI. Plusieurs États membres remercient l'ADI-SOGIESC d'avoir produit un texte très riche et équilibré et fournissent des orientations pour la poursuite de la rédaction.

POINT 5 : Mandat et plan de travail du CDADI

12. Le Secrétaire du CDADI présente le plan de travail actualisé pour 2024-2025 et les perspectives pour 2026 et 2027. Tous les livrables sont actuellement dans les délais, il précise que pour le livrable n° 2 (projet de CM/recommandation sur l'égalité et l'IA), un deuxième projet sera préparé. Le mandat du CDADI pour 2026-2027 est examiné dans le cadre de l'échange de vues annuel sur les activités du CDADI. Ce mandat a été préparé sur la base des résultats de la réunion extraordinaire du CDADI en mars 2023 et approuvé par le Comité des Ministres à titre provisoire. Aucune modification n'est suggérée et les thématiques sont examinées avec pour priorité d'assurer la continuité et de réfléchir à de nouveaux axes de travail éventuels, tels que l'approche intégrée de l'égalité et l'égalité sous l'angle de l'environnement.

POINT 6 : Évaluation du CDADI, analyse des parties prenantes et communication

13. Le président rappelle que l'évaluation du CDADI par la DIO est globalement perçue comme très positive. M. Hallvard GORSETH, Chef du Service de l'anti-discrimination, présente la réponse du management, qui inclut de nombreuses activités déjà en cours. Le Secrétaire du CDADI présente une analyse des parties prenantes du CDADI et des activités de communication. Les membres, les participant·e·s et les observateurs sont invité·e·s à poursuivre leurs efforts pour promouvoir et diffuser largement les résultats du CDADI, en particulier les nouvelles versions résumées des cinq recommandations du Comité des Ministres. Le président fait part de la proposition du Bureau d'organiser des séances sur la communication en matière de droits humains, qui pourraient être organisées avec la Direction de la communication du Conseil de l'Europe.

POINT 7 : Approche intégrée de l'égalité

14. Le secrétariat présente un projet de cadre conceptuel et de méthodologie pour une approche intégrée de l'égalité, préparé à la suite de l'échange de vues du CDADI sur le sujet. Plusieurs États membres prennent la parole pour faire part de leurs réactions positives et de leur soutien en faveur de la poursuite de la cartographie et du développement des éléments d'une approche intégrée de l'égalité au niveau national et européen.

POINT 8 : Égalité et environnement

15. Le président rappelle que ces travaux pourraient contribuer à l'action menée par le Conseil de l'Europe dans le prolongement de la Déclaration des chefs d'État et de gouvernement prononcée à Reykjavik en mai 2023. Le secrétariat présente une note d'information sur l'égalité et l'environnement. Les membres, les participant-es et les observateurs échangent des vues sur trois questions qui ont été diffusées avant la réunion, à savoir : les défis liés à l'égalité sous l'angle de l'environnement qui se posent dans leurs États respectifs ; si la crise environnementale exacerbe la discrimination fondée sur les motifs relevant du mandat du CDADI (« race », couleur, langue, religion, origine nationale/ethnique, nationalité, orientation sexuelle, identité et expression de genre et caractéristiques sexuelles) ; et si de quelconques mesures sont prises concernant l'égalité sous l'angle de l'environnement. Les membres, les participant-es et les observateurs conviennent d'examiner le sujet plus en détail et demandent au Secrétariat d'intégrer les vues échangées dans la note d'information existante.

POINT 9 : Inclusion interculturelle – outil sur la gouvernance multiniveaux et document d'orientation sur les stratégies d'inclusion

16. Karoline FERNÁNDEZ DE LA HOZ ZEITLER, Présidente du Comité d'experts sur l'inclusion interculturelle (ADI-INT), rend compte de la 6^e réunion plénière de l'ADI-INT, qui a eu lieu à Strasbourg les 10 et 11 octobre 2024. L'ADI-INT invitera un représentant de l'ADI-ROM à sa prochaine réunion, qui présentera l'étude de faisabilité sur les politiques et les pratiques de déségrégation et d'inclusion dans le domaine de l'éducation, incluant les enfants roms et les enfants issus de la communauté des Gens du voyage. L'ADI-INT convient d'actualiser le Recueil de bonnes pratiques sur l'intégration interculturelle et la gouvernance multiniveaux pour y inclure de nouvelles bonnes pratiques des membres de l'ADI-INT et du CDADI.
17. Christian ÅHLUND, consultant indépendant et ancien président de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), présente le projet de document d'orientation sur les stratégies d'inclusion dans les domaines relevant de la responsabilité du CDADI. Ce document a pour objet de fournir des orientations aux États membres du Conseil de l'Europe au niveau national, régional et local sur la manière de parvenir à l'inclusion de manière globale. Il vise également à inciter les autorités nationales, régionales et locales à adopter des solutions complètes et applicables pour parvenir à une telle inclusion. Il s'agit de mettre l'accent sur des mesures et des stratégies globales qui conviennent à tous les groupes et non sur des approches propres à chaque groupe. L'inclusion s'entend comme une approche tenant compte de tous les aspects et favorisant une participation pleine et active de toutes les

personnes, à titre individuel comme à titre collectif, qui se caractérise par des valeurs et repose sur l'idée de faciliter l'exercice et la jouissance des droits humains et des libertés individuelles. Les États membres, les participant-es et les observateurs sont invités à formuler des observations par écrit avant le 31 décembre 2024.

POINT 10 : Coopération avec la société civile et demandes de statut d'observateur

18. Le Président rappelle que deux demandes de statut d'observateur sont en attente : celle de European Pride Business Network (EPBN) auprès de l'ADI-SOGIESC et celle du Conseil yéniche européen auprès de l'ADI-ROM. L'ADI-SOGIESC a recommandé lors de sa 2^e réunion d'accepter la demande de l'EPBN. Plusieurs États membres prennent la parole pour partager leur expérience de l'EPBN et pour appuyer cette demande. L'ADI-ROM recommande lors de sa 10^e réunion de rejeter la demande du Conseil yéniche européen, mais convient de l'inviter à sa prochaine réunion pour procéder à un échange de vues afin que l'ADI-ROM puisse recueillir des informations sur ce groupe spécifique. Le CDADI admet l'European Pride Business Network (EPBN) en tant qu'observateur auprès de l'ADI-SOGIESC, tandis que la demande de statut d'observateur du Conseil yéniche européen auprès de l'ADI-ROM n'est ni acceptée ni renvoyée au Comité des Ministres.

POINT 11 : Élections

19. CDADI réélit le président et la vice-présidente pour 2025 et élit un nouveau membre du Bureau pour 2025, comme indiqué dans le rapport abrégé.

POINT 12 : Projet de recommandation du CM sur l'égalité et l'intelligence artificielle

20. Käthlin SANDER, Présidente du Comité d'experts sur l'intelligence artificielle, l'égalité et la discrimination (GEC/ADI-AI), présente le projet de recommandation sur l'égalité et l'intelligence artificielle. Le GEC/ADI-AI s'est réuni pour la deuxième fois les 25 et 26 septembre 2024, à Strasbourg, et travaille sur un premier projet de recommandation. Les observations formulées pendant la réunion ainsi que les commentaires des membres du GEC/ADI-AI reçus par écrit avant et peu après la réunion sont pris en compte dans le projet actuel. Le Secrétariat rédigera un exposé des motifs qui accompagnera le projet de recommandation avant la 3^e réunion du GEC/ADI-AI pour examen par le Comité d'experts. La Présidente souligne que les États membres doivent transmettre leurs commentaires écrits sur le projet de recommandation avant le 13 décembre 2024, indépendamment d'une éventuelle coordination en cours des États membres de l'Union européenne. Les membres, les participant-es et les observateurs font part de leurs observations sur le projet. Certaines délégations se disent favorables à la proposition de la Commission pour l'égalité de genre d'aligner la liste de motifs de discrimination sur celle de la Stratégie pour l'égalité de genre.

POINT 13 : Discrimination intersectionnelle

21. Shreya ATREY, professeure associée en droit international des droits humains à l'Université d'Oxford, présente les réponses données au questionnaire et les conclusions préliminaires sur la discrimination intersectionnelle, qui serviront de base à l'étude de faisabilité sur le thème « prévenir et combattre la discrimination intersectionnelle ». Le groupe de travail sur la discrimination intersectionnelle examinera le premier projet d'étude lors de sa 2^e réunion, le 16 janvier 2025.

Les membres, les participant·es et les observateurs du CDADI fournissent des orientations et échangent sur la nécessité d'adopter un angle pratique et général pour l'étude.

POINT 14 : Langues régionales ou minoritaires – projet d'étude

22. Elin Haf GRUFFYDD JONES, professeure à l'Université du pays de Galles Trinity Saint David, et Emyr LEWIS, professeur émérite à l'Université d'Aberystwyth, présentent les deux premiers projets de chapitres de l'étude sur les problématiques récurrentes en matière de protection des langues régionales ou minoritaires et de recensement des bonnes pratiques dans les États membres, à savoir l'utilisation des langues régionales ou minoritaires dans les nouveaux médias et les réseaux sociaux et les actions que mènent les États membres pour suivre les mesures prises et les progrès réalisés en vue de l'établissement ou du développement de l'enseignement des langues régionales ou minoritaires et pour assurer l'enseignement de l'histoire et de la culture dont ces langues sont l'expression. Le groupe de travail s'est réuni le 14 novembre 2024 pour examiner le projet d'étude et revoir la note conceptuelle, le cas échéant. Le Secrétariat présente la méthodologie proposée pour les trois chapitres restant indiqués dans la note conceptuelle, notamment la prise de contact avec les délégations des États membres en vue d'encourager la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et l'organisation d'un tour de table lors d'une prochaine réunion du CDADI.

23. Plusieurs délégations se disent favorables à cette méthodologie. Une délégation, soutenue par plusieurs autres, note que le CDADI ne prend pas de décision au sujet de la note conceptuelle relative à l'étude sur les problématiques récurrentes en matière de protection des langues régionales ou minoritaires et de recensement des bonnes pratiques dans les États membres, qui guidera le groupe de travail. La délégation avance également, entre autres points, ce qui suit : le CM charge le CDADI de mener une étude, qui ne peut pas s'étendre aux recommandations sur le suivi ou la coopération. La poursuite d'aspects spécifiques de l'étude nécessitera un mandat supplémentaire du CM. Le fait de donner des mandats de suivi à des accords partiels concernant la mise en œuvre d'instruments juridiquement contraignants du Conseil de l'Europe n'entre pas dans le mandat du premier, outre que cela risque de créer des doublons avec les mécanismes existants, de donner lieu à de futures conclusions contradictoires des deux parts, nécessitera de modifier les dispositions du second et pourra par conséquent affaiblir indirectement les mécanismes de suivi existants. Aucune lacune n'est signalée concernant ces mécanismes de suivi, que ce soit par les expert·es qui y sont attaché·es ou par les États parties, qui justifiera de telles réflexions. Au contraire, leurs résultats sont appréciés. Le CDADI peut étudier et recenser les difficultés communes liées à la ratification de la Charte ou à l'actualisation des ratifications existantes de la Charte, mais ne peut pas traiter la situation des États membres à titre individuel. Certaines propositions de la note conceptuelle révisée ne relèvent pas non plus des dispositions des instruments existants, tandis que plusieurs autres propositions peuvent restreindre la marge d'appréciation des États parties. Selon l'accord du CM, l'étude devra porter sur la situation dans les 46 États membres, s'ils souhaitent y participer, et ne devra pas se limiter aux parties à l'un ou l'autre instrument juridique. La délégation rappelle que bon nombre de ces commentaires sont faits par plusieurs délégations également lors de la précédente réunion du CDADI. Elle estime que le projet de note conceptuelle révisé ne tient pas compte de ces commentaires.

24. Il est noté qu'en raison de problèmes de connexion, certains de ces points n'ont pas été soulevés ni examinés au moment de l'examen de la note conceptuelle lors de la dernière réunion en ligne du groupe de travail. Il est précisé que la note conceptuelle couvre le suivi national au titre de l'article 8.1.i de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (la Charte) et non le suivi du Conseil de l'Europe au titre de l'article 16 de la Charte. L'examen de la note conceptuelle sera de nouveau inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du groupe de travail.

POINT 15 : Livrables sur les discours de haine et les crimes de haine

25. Le Président rappelle que la réunion de haut niveau qui s'est tenue le 26 novembre 2024 a montré la nécessité de prendre des mesures supplémentaires pour mettre en œuvre les normes compilées dans les recommandations du Comité des Ministres sur la lutte contre les discours de haine et les crimes de haine. Le groupe de travail du CDADI sur les discours de haine et les crimes de haine s'est réuni le 27 novembre 2024 pour discuter de la poursuite des travaux sur la mise en œuvre de ces deux recommandations du Comité des Ministres. Le groupe de travail examine les progrès accomplis en vue de la cartographie des outils et des ressources actuels correspondant aux chapitres de la Recommandation CM/Rec(2024)4 sur la lutte contre les crimes de haine afin d'aider les praticien/nes et les décideur-es politiques. Il souligne que cette base de données en ligne doit être accessible et facile à consulter. Une enquête sera lancée auprès des membres du CDADI et du CDPC pour recueillir des informations, notamment sur les discours de haine passibles de sanctions pénales.

POINT 16 : Adoption du rapport abrégé et questions diverses

26. Une version bilingue du rapport abrégé est adoptée. Aucune autre question n'est examinée.

Annexe I

AGENDA

1. Ouverture et Adoption de l'ordre du jour
2. Roms et Gens du voyage - Aperçu des travaux et finalisation de l'étude de faisabilité sur la déségrégation et l'inclusion
3. Échange de vues sur les défis auxquels sont confrontées les personnes intersexes
4. Personnes LGBTI - Projet de recommandation sur l'égalité des droits des personnes
5. Mandat et plan de travail du CDADI
6. Suivi de l'évaluation du CDADI initiée par la Direction de l'audit interne, de l'évaluation et de l'investigation du Conseil de l'Europe
7. L'approche intégrée de l'égalité
8. L'égalité et l'environnement
9. Inclusion interculturelle - Outil sur la gouvernance multiniveaux et document d'orientation sur les stratégies d'inclusion
10. Coopération avec la société civile et demandes de statut d'observateur
11. Élections
12. Projet de recommandation sur l'égalité et l'intelligence artificielle
13. Discrimination intersectionnelle
14. Langues régionales ou minoritaires – Projet d'étude
15. Livrables sur le discours et les crimes de haine – Compilation de ressources concernant la CM/Rec(2022)4 et le programme de travail
16. Adoption du rapport abrégé et questions diverses

Annexe II

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANT·ES

MEMBERS / MEMBRES

ALBANIA/ALBANIE

Robert GAJDA

Commissioner on Protection against Discrimination, Tirana

ANDORRA/ANDORRE

Excused / excusé

ARMENIA/ARMÉNIE

Zoya STEPANYAN

Head, International Human Rights Cooperation Division, Department for Human Rights and Humanitarian Issues, Ministry of Foreign Affairs, Yerevan

AUSTRIA/AUTRICHE

Kerstin SITTE LL.M.

Federal Chancellery, Department II/5 – National Minorities, Vienna

AZERBAIJAN/AZERBAÏDJAN

Elza ALIZADE

Deputy to the Permanent Representative, Permanent Representation of the Republic of Azerbaijan to the Council of Europe, Strasbourg

BELGIUM/BELGIQUE

Isabelle LECLERCQ

Cheffe de service a.i., Service Égalité des Chances, Equal Opportunities Team, SPF Justice, Bruxelles

BOSNIA AND HERZEGOVINA/BOSNIE-HERZÉGOVINE

Nermina DZEPAR GANIBEGOVIC

Head of Department, Ministry for Human Rights and Refugees, Sarajevo

BULGARIA/BULGARIE

To be appointed / Á nominer

CROATIA/CROATIE

Alen TAHIRI

Director, Government Office for Human Rights and Rights of National Minorities, Zagreb

Jelena DOKSA

Assistant, Government Office for Human Rights and Rights of National Minorities, Zagreb

CYPRUS/CHYPRE

Aristos TSIARTAS

Head of the Department, Human Rights, Anti-Crime, Correctional Policy and Combating Gender-Based Violence Department, Ministry of Justice and Public Order, Nicosia

CZECH REPUBLIC/RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Viktor KUNDRÁK, E.MA.,

Director, Department of Human Rights and Protection of Minorities, Office of the Government of the Czech Republic, Prague

DENMARK/DANEMARK

Mads Reiselbach MADSEN

Head of Section, Department of Gender Equality, Copenhagen

ESTONIA/ESTONIE

Käthlin SANDER

Head of Equal Opportunities Policy, Equality Policies Department, Ministry of Economic Affairs and Communications, Tallinn

FINLAND/FINLANDE

Corinna TAMMENMAA

Head of Unit, Unit for Autonomy and Equality, Department for Democracy and Public Law, Ministry of Justice, Helsinki

FRANCE

Laurence VILLETTE-RICHARD

Conseillère justice et relations internationales, Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), Paris

GEORGIA/GÉORGIE

Anuki BURDULI

Senior Specialist at the Human Rights Protection Secretariat, Administration of the Government of Georgia, Tbilisi

GERMANY/ALLEMAGNE

Ulrike BENDER

Head of Division for Public International and European Law, Federal Ministry of the Interior and Community, Berlin

Mark KAMPERHOFF

Head of EU division, EU coordination, International Affairs, Federal Ministry for Family Affairs, Senior Citizens, Women and Youth, Berlin

Lena REINSCHMIDT

EU division, EU coordination, International Affairs, Federal Ministry for Family Affairs, Senior Citizens, Women and Youth, Berlin

GREECE/GRÈCE

Simon DANIILIDIS

Department of Human Rights, Ministry of Family and Social Cohesion, Athens

HUNGARY/HONGRIE

Bernadett Valéria MARTON-JOHN

Senior Adviser, Unit for Neighbourhood Policy and National Minorities, Ministry of Foreign Affairs and Trade, Budapest

ICELAND/ISLANDE

Gunnhildur GUNNARSDOTTIR

Ministry of Social affairs and Employment and Ministry of Education and Children representative Iceland's mission to the EU, Brussels

IRELAND/IRLANDE

Clare FARRELL

Assistant Principal, EU and International Unit, Department of Children, Equality, Disability, Integration and Youth, Dublin

ITALY/ITALIE

Mattia PERADOTTO

Director, National Office against Racial Discrimination – UNAR, Presidency of the Council of Minister, Rome

LATVIA/LETTONIE

Anta RUTKA-KRIŠKALNE

Head of Human Rights Division, Department of International Organisations and Human Rights, Ministry of Foreign Affairs, Riga

LIECHTENSTEIN

No nomination / Pas de nomination

LITHUANIA/LITUANE

Kristina VYŠNIAUSKAITĖ-RADINSKIENĖ

Advisor of Human Rights Division; UN, International Organizations and Human Rights department, Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Lithuania, Vilnius

LUXEMBOURG

Pierre WEISS

Sociologist, Integration Department, Ministry of Family Affairs, Integration and the Greater Region, Luxembourg

Elisabeth KNEIP

Attachée, Ministry of Justice, Luxembourg

MALTA/MALTE

Alexander TORTELL

Head of Integration and Anti-Racism Unit, Human Rights and Integration Directorate, Ministry for Home Affairs, Security, Reforms and Equality, Paola

REPUBLIC OF MOLDOVA/RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Nicolae RĂDIȚA

Deputy of the Director General of the Agency for Interethnic Relations, Chișinău

MONACO

No nomination / Pas de nomination

MONTENEGRO/ MONTÉNÉGRO

NETHERLANDS/PAYS-BAS

Basim al ALOUSI

Policy Advisor, Ministry of the Interior, The Hague

NORTH MACEDONIA/ MACÉDOINE DU NORD

Svetlana CVETKOVSKA

Head of Department for Equality Protection, Sector for Equal Opportunity, Ministry of Labour and Social Policy, Skopje

NORWAY/NORVÈGE

Petter SØRLIEN

Senior Adviser, Department of Equality, Non-discrimination and International Affairs, Ministry of Culture and Equality, Oslo

POLAND/POLOGNE

PORTUGAL

José Manuel TAVARES DOS REIS

Director, Department for Equality and Against Racism, Xenophobia and Discrimination
The Agency for Integration, Migration and Asylum (AIMA) Lisbon

ROMANIA/ROUMANIE

Maria-Beatrice BERNA

Third Secretary, Directorate for Human Rights, Protection of Minorities and Council of Europe, Ministry of Foreign Affairs, Bucharest

SAN MARINO/SAINT-MARIN

Maria GIACOMINI

Second Secretary, Ministry of Foreign Affairs, San Marino

SERBIA/SERBIE

Boris MILICEVIC

Assistant Minister for Human and Minority Rights and Social Dialogue, Belgrade

SLOVAK REPUBLIC/RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Katarína ROSKOVÁNYI

State Secretary of the Ministry of Justice of the Slovak Republic, Bratislava

Petra BUNČEKOVÁ

State Counsellor, Office of the State Secretary, Ministry of Justice of the Slovak Republic

SLOVENIA/SLOVÉNIE

Stanko BALUH

Secretary, Government Office for National Minorities, Republic of Slovenia, Ljubljana

SPAIN/ESPAGNE

Alejandro DOMINGUEZ LA ROSA

Head of Area in the Deputy Directorate-General for LGBTI Rights. Ministry of equality , Spain

SWEDEN/SUÈDE

Erik ADELL HELLSTRÖM

Deputy Director for EU- and International Affairs Coordinator, Division for Discrimination Issues, Human Rights and Child Rights Policy, Ministry of Employment, Stockholm

SWITZERLAND/SUISSE

Muriel TRUMMER

Juriste, conseillère juridique, Direction du droit international public DDIP, Département fédéral des affaires étrangères, Berne

Dominique STEIGER LEUBA

Avocate, conseillère juridique ; Unité Protection internationale des droits de l'homme, Office fédéral de la justice OFJ, Département fédéral de justice et police, Berne

TÜRKIYE

Volkan MÜFTÜOĞLU

Head of Division, Human Rights Department of the Ministry of Justice, The Ministry of Justice, Kızılay – Ankara

UKRAINE

Ihor LOSSOVSKYI

Deputy Head, State Service of Ukraine for Ethnic Affairs and Freedom of Conscience, Kyiv

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI

Sean FINCH

Head of LGBT+ International, Workplace, Asylum and Resettlement, and Hate Crime Policy
Government Equalities Office, Manchester

**INVITEES TO THE 10th CDADI MEETING AND THE HIGH-LEVEL EVENT / INVITÉ-ES À LA 10^e
RÉUNION DU CDADI ET À L'ÉVÉNEMENT DE HAUT NIVEAU**

Jeroen SCHOKKENBROEK, Director, Equal Rights and Dignity Directorate / *Directeur, Direction de l'égalité en droits et en dignité*

Jack LANG, President of the Arab World Institut / *Président de l'Institut du monde arabe*

Bjørn BERGE, Deputy Secretary General of the Council of Europe / *Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe*

Jean-Marc BERTHON, Ambassador for the Rights of LGBT+ People, France / *Ambassadeur pour les droits des personnes LGBT+, France*

Etienne APAIRE, General Secretary of the Interministerial Committee for the Prevention of Delinquency and Radicalisation / *Secrétaire général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CIPDR)*

Pierre-Alain FRIDEZ, Vice-President of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe / *Vice-Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe*

Nicole ROMAIN, Head of Communications & Events Unit of the European Union Agency for Fundamental Rights / *Cheffe de l'unité Communication et événements de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)*

Bertil COTIER, Chair of the European Commission against Racism and Intolerance / *Président de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)*

Gilbert FLAM, International League against Racism and Anti-Semitism / *Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA)*

Ambassadeur Pap NDIAYE, Permanent Representative of France to the Council of Europe / *Représentant Permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe*

Mathias DREYFUSS, Inter-ministerial Delegate for the Fight against Racism, Anti-Semitism and Anti-LGBT Hatred (interim) / *Délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT par intérim*

Claire HEDON, Human Rights Defender / *Défenseure des droits*

Marion ADAM, Head of the National Centre for Combating Online Hate / *Cheffe du pôle national de lutte contre la haine en ligne (PNLH)*

Alice KOIRAN, Head of the Cyber Threat Detection Unit of the Central Office for Combating Cybercrime / *Cheffe du pôle de détection des menaces cyber de l'Office central de lutte contre la cybercriminalité (OFAC)*

Jean-Philippe REILAND, Director of the Central Office for Combating Crimes against Humanity and Hate Crimes / *Directeur de l'Office centrale de lutte contre les crimes contre l'humanité et les crimes de haine (OCLCH)*

Yves MANVILLE, Diplomatic Counsellor of the General Secretary of the CIPDR / *Conseiller diplomatique du Secrétaire général du CIPDR*

Philippe BAILBE, Prefect, Cabinet Director, in his capacity as representative of **Othman Nasrou** Secretary of State for Citizenship and Combating Discrimination, France / *Préfet, Directeur du cabinet, en sa qualité de représentant de Othman Nasrou, Secrétaire d'État chargé de la Citoyenneté et de la Lutte contre les discriminations*

Fotini VLACHAKI, ADI-ROM member on behalf of Greece / *Membre au nom de la Grèce*

Carolyn JAUSS, ADI-ROM member on behalf of Germany / *Membre au nom de l'Allemagne*

Velina TODOROVA, member of the UN Committee on the Rights of the Child from Bulgaria / *membre du Comité des droits de l'enfant des Nations unies de la Bulgarie*

Mauro CABRAL GRINSPAN, independent expert for the questions of Intersex persons / *expert indépendant pour les questions relatives aux personnes intersexes*

Kitty ANDERSON, independent expert for the questions of Intersex persons / *experte indépendante pour les questions relatives aux personnes intersexes*

Cristian ÅHLUND, External consultant, ex-Chair of ECRI / *Consultant externe, ex-président de l'ECRI*

Shreya ATREY, independent expert to CDADI WG on intersectional discrimination, Associate Professor of International Human Rights Law at the University of Oxford / *Experte indépendante pour le GT sur la discrimination intersectionnelle du CDADI, Professeur associé de droit international des droits de l'homme à l'Université d'Oxford*

Elin Haf GRUFFYDD JONES, independent expert to CDADI WG on protections of national and regional languages, Professor at the University of Wales Trinity Saint David / *Experte indépendante auprès du GT du CDADI sur la protection des langues nationales et régionales, Professeure à l'université du Pays de Galles Trinity Saint David*

Emyr LEWIS, independent expert to CDADI WG on protections of national and regional languages, Emeritus Professor at Aberystwyth University / *Expert indépendant auprès du GT du CDADI sur la protection des langues nationales et régionales, Professeur émérite à l'université d'Aberystwyth*

PARTICIPANT-ES

Council of Europe's Office of the Commissioner for Human Rights/ Bureau du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

Tara BEATTIE, Adviser, Division III, Office of the Commissioner for Human Rights / *Conseillère, Division III, Bureau du Commissaire aux droits de l'homme*

European Commission against Racism and Intolerance (ECRI) / Commission européenne contre le racisme et l'intolérance

Johan FRIESTEDT, Executive Secretary of ECRI / *Secrétaire exécutif de l'ECRI*

Robert RUSTEM, Secretariat of ECRI / *Secrétariat de l'ECRI*

Advisory Committee of the Framework Convention for the Protection of National Minorities (ACFCNM) / Convention-cadre pour la protection des minorités nationales

n/a

European Charter for Regional or Minority Languages/ Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (ECRML)

Vesna CRNIC-GROTIC, Member of the Committee of Experts of the European Charter for Regional or Minority Languages (COMEX) on behalf of Croatia; Professor of International Law, University of Rijeka / *Membre du Comité d'Experts de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires au titre de la Croatie ; professeure de droit international à l'université de Rijeka*

Advisory Council on Youth (CCJ) / Conseil consultatif sur la jeunesse

Anja JOKIC, Member of the CCJ Bureau/ *Membre du Bureau de CCJ*

Gender Equality Commission (GEC) / Commission pour l'égalité de genre

Andreia Lourenço MARQUES, Vice-Chair of GEC, Vice-presidente du GEC

European Committee on Crime Problems (CDPC)// Comité européen pour les problèmes criminels

Radu PANTIRU, Secretariat of the CDPC, Criminal Law Division / *Secrétariat du CDPC, Division du Droit pénal*

Committee of Experts on Roma and Traveller Issues (ADI-ROM) / Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage

Manuel DEMOUGEOT, Chair of the ADI-ROM/ *Président de l'ADI-ROM*

Committee of Experts on intercultural inclusion (ADI-INT) / Comité d'experts sur l'inclusion interculturelle

Karoline FERNÁNDEZ DE LA HOZ ZEITLER, Chair of the ADI-INT, *Présidente de l'ADI-INT*

Committee of experts Experts of Sexual Orientation, Gender Identity and Expression, and Sex Characteristics (ADI-SOGIESC) / Comité d'experts sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, et les caractéristiques sexuelles

Yuri DE BOER, Chair of the ADI-SOGIESC, *Président de l'ADI-SOGIESC*

EUROPEAN COMISSION / COMISSION EUROPÉENNE

Carles DEDEU FONTCUBERTA, Deputy Head of Unit, Directorate-General For Justice & Consumers (DG JUST), Unit D1- Non-Discrimination: LGBTIQ, Age, Horizontal Matters / *Chef d'unité adjoint, Direction générale de la justice et des consommateurs (DG JUST), Unité D1- Non-discrimination : LGBTIQ, âge, questions horizontales*

**OFFICE OF THE UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS (OHCHR) /
HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME**

Michael VAN GELDEREN, Human Rights Officer, Women's Human Rights and Gender Section /
Chargée des droits de l'homme, Section des droits de la femme et de l'égalité des genres

WORLD HEALTH ORGANISATION (WHO) / ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Lianne Marie GONSALVES, Scientist in Sexual Health from the Department of Sexual and
Reproductive Health and Research, UNDP-UNFPA-UNICEF-WHO-World Bank Special
Programme of Research, Geneva / *Scientifique en santé sexuelle du département de la santé
sexuelle et reproductive et de la recherche, Programme spécial de recherche PNUD-FNUAP-
UNICEF-OMS-Banque mondiale, Genève*

OBSERVERS / OBSERVATEURS, OBSERVATRICES

**EUROPEAN NETWORK OF EQUALITY BODIES (EQUINET) / RÉSEAU EUROPÉEN DES
ORGANISMES D'ÉGALITE (EQUINET)**

ENAR - European Network against Racism / Réseau européen contre le racisme

Nourhene MAHMOUDI, Policy and Advocacy Advisor / *Conseillère en politique et en
sensibilisation*

**EUROPEAN CENTRE FOR MINORITY ISSUES (ECMI) / CENTRE EUROPÉEN POUR LES
QUESTIONS RELATIVES AUX MINORITÉS**

Meyeti PAYET, Project Consultant / *Consultante du projet*

**The International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association (ILGA-EUROPE) /
L'Association internationale des lesbiennes, gays, bisexuels, trans et intersexes (ILGA)**

Cianán B. RUSSELL, Ph.D., Senior Policy Officer, ILGA-Europe / *Chargé de mission principal,
ILGA-Europe, Brussels*

Dan Christian GHATTAS, Executive Director, OII Europe, Berlin / *Directeur exécutif, OII Europe,
Berlin*

Jana HUGO, Policy Officer, OII Europe, Berlin / *Chargée de mission, OII Europe, Berlin*

Ligue internationale contre le racisme et l'Antisémitisme (LICRA)

Gilbert FLAM, Président de la commission des affaires européennes et internationales de la
LICRA

SECRETARIAT / SECRÉTARIAT

**Directorate General of Democracy and Human Dignity / Direction générale de la
Démocratie et de la dignité humaine**

Hallvard GORSETH, Head of the Anti-discrimination Department / *Chef de Service de l'anti-
discrimination*

Wolfram BECHTEL, Secretary of the CDADI, Head of the CDADI Division, Anti-discrimination Department / *Secrétaire du CDADI, Chef de la division CDADI, Service de l'anti-discrimination*

Charlotte GILMARTIN, Co-Secretary of the CDADI, CDADI Division, Anti-discrimination Department / *Co-Secrétaire du CDADI, Division CDADI, Service de l'anti-discrimination*

Cristina MILAGRE, Seconded official, CDADI Division, Anti-discrimination Department / *Fonctionnaire mis-a-disposition, Division CDADI, Service de l'anti-discrimination*

Eleni TSETSEKOU, Secretary of the ADI-ROM, Head of Division of the Roma and Travellers Team, Anti-discrimination Department / *Secrétaire de l'ADI-ROM, Cheffe de la division pour l'Equipe Roms et Gens du Voyage, Service de l'anti-discrimination*

Oana TABA, Co-Secretary of the ADI-ROM, Roma and Travellers Team, Anti-discrimination Department / *Co-Secrétaire de l'ADI-ROM, Equipe Roms et Gens du Voyage, Service de l'anti-discrimination*

Rita MARASCALCHI, Secretary of the ADI-INT, Head of Intercultural Inclusion Unit a.i / *Secrétaire de l'ADI-INT, Cheffe de l'unité de l'inclusion interculturelle*

Thorsten AFFLERBACH, Head of the Inclusion and Anti-discrimination Programmes Division, Anti-discrimination Department / *Chef de la division de Programmes sur l'inclusion et l'anti-discrimination, Service de l'anti-discrimination*

Evgenia GIAKOUMOPOULOU, Secretary of the ADI-SOGIESC, Head of the SOGIESC Unit, Inclusion and Anti-discrimination Programmes Division, Anti-discrimination Department / *Secrétaire de l'ADI-SOGIESC / Cheffe de l'unité SOGIESC, division Programmes sur l'inclusion et l'anti-discrimination, Service de l'anti-discrimination*

Ellsworth CAMILLERI, Co-Secretary of the ADI-SOGIESC, SOGIESC Unit, Inclusion and Anti-discrimination Programmes Division, Anti-discrimination Department / *Co-Secrétaire de l'ADI-SOGIESC, Unité SOGIESC, division Programmes sur l'inclusion et l'anti-discrimination, Service de l'anti-discrimination*

Menno ETTEMA, Head of the Hate Speech, Hate Crime and Artificial Intelligence Unit, Inclusion and Anti-discrimination Programmes Division, Anti-discrimination Department / *Chef de l'Unité- Discours de haine, crimes de haine et intelligence artificielle, division Programmes sur l'inclusion et l'anti-discrimination, Service de l'anti-discrimination*

Nidaa BOTMI, Project officer Hate Speech, Hate Crime and Artificial Intelligence Unit, Anti-discrimination Department / *Cheffe de projet, Unité Discours de haine, crimes de haine et intelligence artificielle, Service de l'anti-discrimination*

Ljiljana STOJISAVLJEVIC, Assistant to the Secretary of the CDADI, Senior Assistant of the CDADI Division, Anti-discrimination Department. / *Assistante au Secrétaire du CDADI, Assistante principale de la division CDADI, Service de l'anti-discrimination*

Sandrine JOUSSE, Administrative Assistant, CDADI Division, Anti-discrimination Department / *Assistante administrative, division CDADI, Service de l'anti-discrimination*

Maike ELASSER, Trainee, CDADI Division, Anti-discrimination Department / *Stagiaire, division CDADI, Service de l'anti-discrimination*

INTERPRETERS /INTERPRÈTES

MONTPETIT Odile

OUEDRAOGO Léa

PIERSON Claudine

Annexe III**Liste des prochaines réunions du CDADI et de ses sous-structures**

Date	Réunion
25-26/09/24 Strasbourg	Comité d'experts sur l'intelligence artificielle, l'égalité et la discrimination (GEC/ADI-AI)
Sep/Oct 24	Groupe de travail de l'ADI-ROM sur l'étude de faisabilité et un éventuel projet de recommandation sur les politiques et pratiques de déségrégation et d'inclusion dans le domaine de l'éducation des enfants roms et issus de la communauté des Gens du voyage
3-4/10/24 Paris	Bureau du CDADI
10-11/10/24 Strasbourg	Comité d'experts sur l'inclusion interculturelle (ADI-INT)
29-30/10/24 Strasbourg	Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM)
29-30/10/24 Strasbourg	Comité d'experts sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles (ADI-SOGIESC)
14/11/24 En ligne	GT-ADI-MIN sur la protection des langues régionales ou nationales minoritaires
27/11/24 Paris	Groupe de travail sur les livrables relatifs aux discours et crimes de haine (GT-ADI-HSHC)
26-28/11/24 Paris	10^e réunion du CDADI
16/01/25 En ligne	Groupe de travail sur la discrimination intersectionnelle (GT-ADI-DI)
26-27/02/25 Strasbourg	Comité d'experts sur l'intelligence artificielle, l'égalité et la discrimination (GEC/ADI-AI)
18-20/03/25 Strasbourg	Groupe de travail de l'ADI-SOGIESC le projet de la CM/Rec sur l'égalité des droits des personnes intersexes
1-2/04/25 Strasbourg (a confirmer)	Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM)
13-14/05/25 Strasbourg	Comité d'experts sur l'inclusion interculturelle (ADI-INT)
15-16/05/25 Paris	Bureau du CDADI
21-22/05/25 Malte	Comité d'experts sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles (ADI-SOGIESC)
1-3/07/25 Strasbourg	11^e réunion du CDADI
18-20/11/25 Strasbourg	12^e reunion du CDADI